

Le diagnostic archéologique de 2017

Bertrand Poissonnier (Inrap)

La Place des Moines se situe dans le secteur où se dressaient jadis les bâtiments de l'abbaye bénédictine à l'origine de la ville. Fondée au début du IX^e siècle, elle fut détruite au cours des guerres de religion. La place fait actuellement l'objet d'un projet d'aménagement de la part de la municipalité.

À la suite de l'effondrement d'une partie du mur de soutènement de la Place des Moines, le long de la rivière l'Aveyron, un premier diagnostic archéologique avait eu lieu à l'occasion des travaux urgents de reconstruction du mur en juillet 2015 et janvier 2016 (Poissonnier 2017). Ce type d'intervention dite « d'archéologie préventive », prescrite par le Préfet de Région, est déclenchée comme ici par un projet d'aménagement susceptible de porter atteinte au patrimoine, le plus souvent enfoui. Des archéologues habilités (notamment ceux de l'Inrap) interviennent alors, sous le contrôle scientifique de l'État, et réalisent gé-

néralement des tranchées de fouilles mettant en œuvre une pelle mécanique, ce qui permet un travail rapide donnant accès aux niveaux anciens, après avoir enlevé les éléments supérieurs récents ou perturbés.

Une place recouvrant en partie l'abbaye

La première mention authentique du monastère bénédictin de Saint-Antonin date de 817, dans la *notitia de servitio monasteriorum* du capitulaire d'Aix-la-Chapelle: *in Aquitania (...) monasterium sancti Antonii* (Becker 1963). Plus rien ne subsiste d'un point de vue

visuel de l'ancienne abbaye. Le sceau de la communauté, qui semble antérieur à 1303 (Framond et al 1982), présente à l'avant une évocation de l'abbaye dont on ignore le degré de réalisme. Son emplacement en revanche

Figure 1 : Plan du diagnostic archéologique, avec implantation des sondages, localisation des fouilles de 1987-88, du cadastre de 1811 et de l'ancien cimetière (synthèse B. Poissonnier/Inrap).



Retrouvez tous ces documents en grand format sur notre site web : www.savsa.net



Figure 2: Le sondage S1 montrant les murs superposés du cimetière, en direction de l'ouest, avec la sépulture 109 sur la droite (cl. J. Rouquet/Inrap).

est connu assez précisément par diverses sources postérieures. Ainsi, la copie réalisée au XIXe siècle du plan représentant l'emplacement des ruines du monastère, dressé en 1760, nous est parvenue (AC Saint-Antonin, non coté; Rivals 2015, fig. 37). Bien que le plan soit assez détaillé, nous ne sommes pas parvenus à le recaler précisément sur le cadastre de façon satisfaisante: il est plus à prendre comme un croquis que comme un document aux mesures fiables. L'enclos abbatial est connu grâce à des plans du XVIIIe siècle (Arch. Dép. Tarn et G., G897; Rivals 2015, 2, fig. 43). Il est limité au sud par l'Aveyron, à l'ouest par la Bonnette, au nord par la rue de l'Hôpital Majeur et à l'est par la rue du Porche (Rivals 2015, vol. 3/2, p. 689). Sa partie sud a été aménagée en place, la Promenade des Moines.

Des travaux dans le jardin d'un particulier à proximité ont mis au jour un fragment de sarcophage en marbre blanc du haut Moyen

Âge, dans les années 1970 (Fau 1981), et conservé depuis au musée. Il est tentant d'y voir un élément réutilisé dans l'abbaye pour abriter à un certain moment des restes précieux (les reliques de Saint-Antonin?). Divers éléments lapidaires en provenance probable de l'ancienne abbaye, dispersés dans la ville, ont été récupérés et entreposés au musée, notamment à l'occasion des travaux de construction de l'établissement thermal en 1911-1912 (Bulletin monumental 1913; Souleil 1912).

Les détails des aménagements modernes de la place sont conservés aux archives départementales (Rivals 2015, 1, p. 141-142). Ainsi, au milieu du XVIIe siècle, les vestiges de l'abbaye servent de carrière de pierre, puis l'emplacement devient un terrain vague public, parfois utilisé comme aire à battre le blé pour le moulin des Claustres. Le cimetière fut maintenu, et servi à enterrer tant Catholiques que Protestants, de part et d'autre d'un mur. Un chai fut construit en 1666, tandis qu'une autre portion était aménagée en jardin et équipée d'un pigeonnier. Puis l'espace est clos de murs entre 1691 et 1693, à l'aide de matériaux pris sur place. La partie orientale fut à son tour aménagée en jardin entre 1697 et 1700, après nivellement du sol. Pour ce faire, les décombres furent enlevés sur une profondeur de 0,50 m et deux terrasses furent mises en place le long des murs nord et est. Les murs sud et ouest furent surélevés d'un parapet. Une partie des matériaux restants fut entreposée au bord de la Bonnette tandis que l'autre fut jetée dans l'Aveyron, où certains éléments lapidaires demeurent visibles encore aujourd'hui. Au début du XVIIIe siècle, le chai fut surmonté d'un logis qui servit d'habitation au jardinier du chapitre et de maison de plaisance aux chanoines: c'est l'actuel presbytère. Le diagnostic de la première phase (Poissonnier

2017) a permis de recouper les niveaux de jardins installés à l'époque moderne, ainsi qu'une petite construction en briques de fonction inconnue, mais de même époque.

En 1790, à l'occasion de la suppression du chapitre, la ville s'appropriâ les deux grandes allées du jardin, à l'est et au sud et les transforma en promenade publique. Ensuite, le projet de construction de la route de Cahors à Albi obligea la municipalité à déplacer le cimetière hors de la ville en 1817, et lui permit d'agrandir la promenade. Puis un éphémère établissement thermal fut construit en 1912-1913, qui fut transformé en salle des fêtes en 1934. Enfin une maison de retraite fut construite en 1977 dans le coin formé par le confluent de l'Aveyron et de la Bonnette, sans aucun suivi archéologique.

Au mois de décembre 1987, Serge Robert ouvrit de larges sondages archéologiques manuels dans la partie nord-ouest de la Place des Moines, avant un projet de réaménagement de celle-ci (Robert 1987). Il découvrit sur une puissante stratigraphie (dont il n'atteignit pas la base), des éléments bâtis d'un chevet polygonal médiéval et de nombreux tombeaux dont des sarcophages. À l'issue des sondages, le rapport attendu ne fut pas rendu, et seules des planches de relevés et des photographies nous sont parvenues.

Le bâtiment thermal fut construit en 1911-1912 et la place attenante bénéficia de la construction d'un mur de terrasse agrémenté d'un escalier monumental dont le projet, retenu en 1913, fut réalisé en 1915. La grande inondation de 1930 verra l'effondrement du mur de terrasse et la ruine de la balustrade d'origine en calcaire. L'ensemble sera cependant reconstruit pratiquement à l'identique en 1931, mais avec une balustrade en ciment. D'excellentes comparaisons visuelles



Figure 3: Vue de la Promenade des Moines (actuelle Place des Moines et son prolongement vers l'est), vers l'ouest, en 1895. Noter le mur de l'ancien cimetière (déjà démantelé à cette date), dont le diagnostic a retrouvé les fondations. (cl. A. Gallup; donation A. Gallup, Ministère de la Culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, diffusion RMN).

entre l'état du site au début du XXe siècle et aujourd'hui sont facilement accessibles sur internet:

<https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6102396#5770>

<https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6289077#6470>

<https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6294907#6162>

Les découvertes de 2017

Nous avons ouvert deux tranchées de sondages (S1 et S2) à l'aide d'une pelle mécanique, en septembre 2017 (fig. 1) (Poissonnier 2018).

Le sondage 1 a permis de mettre au jour la limite sud du cimetière, sous la forme d'un mur orienté parallèlement à la rivière Aveyron. Ainsi, depuis la surface, ce mur apparaissait sous 0,75 m de remblai contemporain. Large de 0,60 m, il est constitué de moellons calcaires montés au mortier de chaux. Il surmonte, dans la partie occidentale du sondage au moins, un mur plus ancien, légèrement décalé, sans traces de mortier de construction, et qui est fondé très profondément, à 2,90 m sous la surface actuelle de la place



Figure 4: Vue zénithale des sépultures 106, 107 et 108 dans le sondage S1. Le mur limite l'extension sud du cimetière (vers le haut du cliché). Noter l'orientation inhabituelle nord-sud du sujet 106, à droite du cliché (cl. J. Rouquet/Inrap).

(fig. 2). Nous avons pu suivre le tracé de ces deux murs superposés sur une longueur totale de 17 m, et constater qu'ils correspondent à une limite parcellaire figurant sur le cadastre de 1811 (fig. 1). En outre, ce mur (ou une reprise de celui-ci) subsiste au moins jusqu'en 1895, date à laquelle il est photographié par A. Gallup (fig. 3).

Creusé parmi des remblais contemporains, un dépôt d'ossements humains en vrac a été remarqué à l'ouest du sondage. Il pourrait s'agir d'un acte lié aux fouilles de 1987-1988, avec réinhumation plus ou moins in situ de certains des abondants restes humains découverts à cette occasion, et dont « plusieurs centaines de kilos (...) fréquemment brisés, ont dû être récupérées, à nouveau inhumés par les soins des services municipaux au cimetière actuel » (Robert 1987 : 44).

Sous les remblais contemporains, les premières tombes organisées, plus ou moins perturbées, apparaissent dès la profondeur de 1 m, au sein d'un remblai sableux amené ici au Moyen Âge pour constituer un cimetière en terrasse le long de l'Aveyron. L'endroit où ces alluvions furent collectées n'est pas connu, mais on y remarque la présence de céramique gallo-romaine (sigillée) résiduelle

mêlée à quelques tessons de céramique médiévale.

La première tombe rencontrée depuis la surface n'a été perçue que très partiellement, avec des éléments de pieds apparaissant dans la berme. Néanmoins, les positions respectives des pieds gauche et droit ont permis à l'anthropologue présent sur le terrain Jérôme Rouquet (Inrap) de reconnaître l'orientation vraisemblable du défunt, selon un axe est-ouest, avec la tête à l'ouest. Six sépultures (106 à 111) sont ainsi été retrouvées superposées le long du mur (fig. 4), jusqu'à ce que l'exiguïté du sondage nous ait obligés à stopper, non sans avoir pu dégager une septième tombe (fig. 5). Cette dernière (112), reposant à -2,20 m, est architecturée et correspond à une inhumation d'enfant. Orientée est-ouest, elle se présente sous la forme d'un coffrage trapézoïdal formé de petites dalles de chant, trois de chaque côté, de taille décroissante vers les pieds, avec un aménagement formé de deux dallettes sur chant de part et d'autre du crâne. L'ensemble était couvert de dalles plates disjointes, dont l'ordonnement a dû être perturbé à l'occasion du dépôt d'un nouveau corps au-dessus (fig. 6 et 7). Nous avons fait réaliser une datation radiocarbone par le laboratoire Beta Analytic de Miami sur un des ossements de cet enfant, qui situe sa mort entre le milieu du XI^e siècle et le début du XIII^e siècle, et plus vraisemblablement entre le début du XII^e et le début du XIII^e siècle.

La situation au sud du mur, donc à l'extérieur du cimetière, est bien différente. La base de la reprise du mur paraît fondée au travers d'un niveau terreux, en tranchée aveugle, sur une profondeur de 0,20 m, postérieurement à 1612 au vu de la découverte d'un denier-tournois de Louis XIII émis cette année-là. Cette reprise atteste de la perdurance de



Figure 5: Même vue que la figure 2, à une phase plus avancée de la fouille. Remarquer la tombe d'enfant 112 qui apparaît en fond de tranchée à droite (cl. J. Rouquet/Inrap).

la limite médiévale du cimetière. En ce qui concerne le mur sous-jacent, il est assurément médiéval, antérieur à la tombe d'enfant.

Plus vers l'est, quatre murs orientés perpendiculairement à la rivière Aveyron, et donc sensiblement nord-sud, sont apparus à grande profondeur, arasés sous les remblais modernes dans la partie orientale du sondage 1 (fig. 8). Leurs limites étaient assez floues.

Ces quatre murs n'ont pu être datés, ni clairement interprétés. Les niveaux sur lesquels ils reposent ne montrent que peu d'actions humaines, et les rares éléments découverts en leur sein ne sont pas datants. Ils ont été arasés profondément à l'époque moderne, peut-être au XVII^e siècle lors de l'aménagement des accès aux ruines des bâtiments conventuels qui ont servi de carrière de pierre, avant le réaménagement général du secteur, notamment les constructions de jardins.

Le sondage 2 fut orienté parallèlement au précédent, dans un premier temps, puis fut désaxé vers le NO de façon à recouper la zone fouillée par S. Robert en 1987 (fig. 1 et 9).

La partie est du sondage a livré des tombes superposées qui apparaissent dès la profondeur de 0,90 m. Au-dessus, les niveaux rencontrés sont largement perturbés depuis le déménagement du cimetière en 1817. Des ossements y apparaissent sur toute la séquence, plus nombreux en profondeur, mais non organisés: aucun corps en connexion n'est observable.

À la profondeur de 0,90 m, les squelettes sont assez mal conservés. Nous avons laissé en place une banquette au nord-est du sondage, où deux tombes sont apparues. Sur le reste de la zone dégagée, l'ampleur des perturbations nous a permis de poursuivre quelque peu la fouille sur une dizaine de centimètres de profondeur, et là ont été dégagées six nouvelles sépultures. Elles sont toutes orientées est-ouest, avec la tête à l'ouest. Aux pieds d'une sépulture nous avons remarqué trois clous verticaux demeurés en ligne (fig. 9), marquant manifestement la limite d'un élément de coffrage ou de cercueil de bois.

La sépulture tout à l'est du sondage présentait des déplacements particuliers, pos-



Figure 6: Apparition de la sépulture d'enfant 112 (S1) en vue zénithale. Les restes de sa couverture en dalles sont visibles (cl. J. Rouquet/Inrap).



Figure 7: Sépulture d'enfant 112 (S1) en vue zénithale, avec ses aménagements en pierre, une fois ôtées les dalles de couverture (cl. J. Rouquet/Inrap).



Fig. 8: Vue de l'un des murs profonds du sondage S1, vers l'ouest (cl. B. Poissonnier/Inrap).

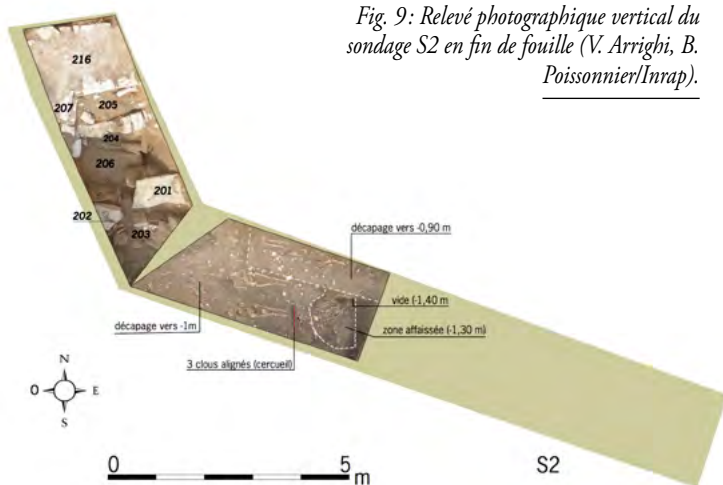
térieurs au dépôt du corps, avec une pente générale vers le nord-est, sur une trentaine de centimètres de profondeur, indiquant un affaissement. La découverte d'un petit vide à 1,40 m de profondeur nous apporte la preuve d'un soutirage dû à une cavité de nature indéterminée dans ce secteur du cimetière. Malheureusement nous n'avons pas été en mesure de mener plus loin nos recherches, et cette cavité demeure énigmatique.

La partie ouest du sondage nous a permis de retrouver les fouilles de 1987, d'autant plus facilement et précisément qu'elles avaient été judicieusement rebouchées à l'aide d'une castine orangée qui tranchait avec les niveaux

demeurés en place. Nous avons tout d'abord rencontré, tout au nord du sondage, le mur (216) identifié selon toute vraisemblance comme celui du chevet polygonal à contreforts (207) de l'église abbatiale, déjà mis au jour en 1760, et ensuite en 1987 sous le n° Mr305. Bien que très arasé, son état de conservation est bon. Le mortier de chaux qui lie ses blocs et moellons est demeuré solide. Le mur est large de 1,40 m, apparaissant sous 0,70 m de remblai de castine. Au sud de ce massif de maçonnerie, dans l'emprise de notre sondage, S. Robert n'a relevé que trois tombes bâties, SP18 (205), SP04 et SP05. En stratigraphie, il a atteint la profondeur de 2 m au fond de la sépulture SP18, si l'on se fie à la coupe qu'il a relevée.

Nous avons retrouvé l'emplacement de la sépulture SP18 (305), qui avait été rebouchée par les fouilleurs précédents, et que nous n'avons pas refouillée. La sépulture SP04 avait été démontée. Au sud et en contrebas de 205 (=SP18), nous avons redégagé une sépulture aménagée par

Fig. 9: Relevé photographique vertical du sondage S2 en fin de fouille (V. Arrighi, B. Poissonnier/Inrap).



des pierres de taille sur chant, et qui a conservé son contenu funéraire, que nous n'avons pas fouillé. À son contact, au sud, est apparue une énorme dalle de calcaire taillé qui est collée au mortier sur son flanc nord avec le côté sud de la sépulture 204 ainsi qu'avec les fondations du contrefort 207 du chevet présumé de l'église abbatiale (fig. 10). Elle apparaît sur une longueur de 1,35 m pour une largeur de 0,85 m, deux dimensions qui ne sont que partielles car la dalle disparaît à l'ouest sous la berme et au sud sous une autre tombe (202). À son angle nord-est, un fouilleur avait jadis tenté d'observer le comblement sous la dalle, comblement qui paraît conservé: pas de traces de perturbations de cette sépulture remarquable.

À l'Est de 206, et prenant appui sur elle, une autre tombe sous dalle (201) repose sur de grosses pierres de chant. Le comblement là encore a été « testé » anciennement, et il est conservé au moins partiellement (des os sont visibles). La couverture est rectangulaire et orientée est-ouest. La longueur visible est de 1,10 m, mais elle est partielle car la dalle se prolonge dans la berme.

Deux autres sépultures sont apparues au sud des deux précédemment décrites. À peine dégagées, elles ont conservé vraisemblablement leur contenu funéraire. La tombe 202 présente une couverture en grosse dalle avec des montants formés de dalles de chant. La tombe 203 ne montre plus de couverture, mais un entourage de pierres de chant. Des ossements sont visibles à sa surface, et là non plus, nous n'avons pas entamé de fouille des structures funéraires, nous contentant de les dégager, les relever en plan, les identifier et les topographier.

Le potentiel archéologique de la Place des Moines

Le diagnostic de 2017 a précisé l'organisation ancienne de la place, et a atteint les fondations probables du chevet gothique de l'église abbatiale. Ainsi, la limite sud de l'ancien cimetière, avant son déménagement en 1817, était formée d'un mur médiéval érigé au plus tard au XIIe siècle à 2,90 m sous le niveau actuel de la place, et rehaussé après 1612, vraisemblablement à la fin du XVIIe siècle si l'on en croit les sources écrites (Rivals 2015, 1, p. 141-142). Au sud de ce mur parallèle à l'Aveyron, plus de 2 mètres de remblais modernes et contemporains témoignent du puissant réaménagement de ce secteur après la disparition de l'abbaye au cours des guerres de religion. Néanmoins, quatre murs arasés orientés nord-sud sont apparus sous les remblais, sans que le diagnostic ait permis de les situer chronologiquement, non plus que de comprendre leur fonction. Le niveau naturel a été atteint aux environs du centre sud de l'emprise à 3 m de profondeur (121,20 m NGF).

Le cimetière se développe depuis au moins le Moyen Âge classique. Il est stratifié sur un minimum de 2,20 m d'épaisseur, et proba-



Fig. 10: Vue des grandes tombes sous dalle en fond de tranchée S2, en direction de l'ouest. La grande mire repose sur 206 et la petite sur 201 (cl. B. Poissonnier/Inrap).

blement davantage. Au sud, les niveaux les plus profonds atteints montrent dans un cas une tombe d'enfant à entourage de pierre et aménagement céphalique, qui a fait l'objet d'une datation radiocarbone: elle se situe entre le milieu du XIe siècle et le début du XIIIe siècle, et plus vraisemblablement entre le début du XIIe et le début du XIIIe siècle.

Au-dessus, dans les deux sondages, ont été déposés successivement et de manière très dense des corps orientés classiquement est-ouest, avec tête à l'ouest (à une exception près orientée nord-sud), de tous âges et sexes, ce qui correspond bien à un cimetière de type paroissial. Une cavité de nature inconnue a été repérée en son sein. Le millénaire d'occupation funéraire, sous une forme ou une autre depuis au moins 817, et jusqu'en... 1817, implique l'existence d'un gisement de milliers de sépultures illustrant l'évolution de la population saint-antoninoise.

Dans le secteur nord-ouest de l'emprise, les fouilles de 1987-1988 menées sous la direction de S. Robert ont été recoupées, ce qui nous a permis de recalculer topographiquement des maçonneries correspondant très vraisemblablement au chevet polygonal gothique de l'église abbatiale, apparues déjà lors des fouilles de 1760. La surprise fut de constater que les fouilles précédentes avaient été bien au-delà de ce que montraient les relevés faits à cette occasion. Ainsi, de remarquables tombes sous dalle sont apparues, dont l'une, apparemment inviolée, demeure collée à l'aide de mortier aux fondations de l'un des contreforts du chevet déjà évoqué.

Les éléments archéologiques découverts ou potentiels de la Place des Moines constituent un ensemble médiéval remarquable. Il est à noter que les niveaux anciens n'ont pas été atteints aux environs de l'église abbatiale, où

les seuls éléments architecturaux identifiés sont gothiques. Or la situation d'une abbaye bénédictine au confluent de deux rivières aux crues périodiques (l'actuelle place disparaissant encore sous l'eau en 1981) invite à questionner son rapport à la rivière et son évolution sur la longue durée, et à rechercher les éléments anciens à l'origine de cette remarquable implantation à l'origine de la ville médiévale. ■

■ [SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL] [ARCHÉOLOGIE] [ABBAYE] [FOUILLES] [INRAP] [POISSONNIER B.]

Bibliographie

Becker (P.) *Notitia de servitio monasteriorum. Corpus Consuetudinum Monasticarum, Sigburg*, 1963, vol. 1, p. 483-499.

Bulletin Monumental Bulletin Monumental, LXXVII, 1913, p. 471.

Fau (J.-C.), 1981 Découvertes archéologiques récentes à Saint-Antonin. Bull. Soc. Amis du Vieux Saint-Antonin, 1981, p. 75-79.

Framond (M. de), Delmas (J.), Bautier (R.-H.), 1982 Sceaux rouergats du Moyen Âge, étude et corpus. *Rodez*, 1982, p. 303, n° 388 et 388bis.

Poissonnier B. (dir.), Catalo J., Daussy A. (coll.) – Place des Moines, St-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Bègles/Montauban: Inrap, 2017, 74 p.

Poissonnier B. (dir.), Catalo J., Merleau M.-L., Geneviève V., Rouquet J. (coll.) – Place des Moines, Tranche 2, St-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Bègles/Montauban: Inrap, janvier 2018, 146 p.

Rivals (C.), 2015 La construction d'une ville de confluence: les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période préindustrielle. Thèse de doctorat d'histoire, Université de Toulouse Jean Jaurès, 4 vol.

Robert (S.), 1987 Sondages archéologiques sur la Promenade des Moines. Bull. Soc. Amis du Vieux Saint-Antonin, 1987, p. 39-51.

Souleil (M.) Compte-rendu de séances, Bull. Soc. Arch. Tarn-et-Garonne, 1912, XXXX, p. 312, pl. hors texte.